



Département du Rhône
Commune de Montrottier

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

En exercice : 14
Présents : 12
Votants : 12

L'an **DEUX MILLE VINGT-QUATRE**

Le **DIX-HUIT JANVIER**

Le Conseil municipal de la commune de Montrottier dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Michel GOUGET, Maire

Date de la convocation du conseil municipal : **12 janvier 2024**

Etaient présents : Michel GOUGET, Véronique CROZET, Michel VIANNAY, Jean-François POISSON, Bernard CHAVEROT, Catherine DUNAUD-MARMOZ, Evelyne PANISSET, Irène CHAMBE, Lydie LAURENT, Jean-Paul FARJOT, Bernard BOUCHET, Myriam RAYNARD.

Membres absents excusés : Laura JOURNET, Régis COQUET.

Secrétaire de séance : Myriam RAYNARD.

2024-05

**Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2024 – Rénovation énergétique de la
cantine scolaire – demande de subvention.**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que dans le cadre des actions conduites pour l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux, et dans la continuité de l'étude menée par des conseillers en énergie partagée, il est envisagé de réduire la consommation excessive des locaux accueillant le restaurant scolaire.

Ce projet d'amélioration énergétique repose sur 3 axes :

- Remplacement du mode de chauffage existant (électrique) : raccordement à la sous-station du réseau de chaleur communal et ajout de radiateurs à eau chaude au plafond,
- Renforcement de l'isolation thermique de cet espace : isolation du sol par un plancher isolant placé sur l'existant, remplacement des huisseries, isolation de la face « nord » du bâtiment, et renforcement de l'isolation du plafond,
- Amélioration de l'accueil des enfants : renforcement de l'isolation phonique et installation de jeux extérieurs.

Monsieur le Maire rappelle que le montant prévisionnel de l'opération s'élève à 152 900 € HT.

Afin de mener à bien cette opération, il est proposé au Conseil municipal de solliciter la participation financière de l'État au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2024 à hauteur de 60 % du montant HT du projet soit 91 740 €.

Le Conseil Municipal, ouï cet exposé, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **DECIDE** de demander une subvention de 91 740 € à l'État au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2024 dans le cadre du projet de rénovation énergétique de la cantine scolaire,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager l'ensemble des mesures afférentes à ce dossier.

**Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme au registre**

Le Maire,

Michel GOUGET



La secrétaire de séance,

Myriam RAYNARD

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a trailing end, positioned below the name Myriam RAYNARD.

Le Maire, Michel GOUGET, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en préfecture le :

De sa publication sur le site internet de la commune le :